

**La Vallée de Joux, les conditions de vie dans un haut bassin fermé du Jura,**  
étude de géographie humaine, par René Meylan, Neuchâtel, 1929.

### **La maison.**

La maison de la Vallée de Joux se rattache au type jurassien ou celtoromand d'influence burgonde, défini par J. Hunziker (69).

Les vieilles maisons font corps avec le pays où elles s'élèvent, aussi est-ce dans ces témoins du passé qu'il faut rechercher l'influence du milieu et reconnaître les transformations apportées par les modifications du genre de vie de la population.

Malheureusement, les incendies très fréquents ont raréfié les vieux bâtiments, dans les agglomérations surtout, où leur contiguïté a causé de vraies catastrophes. Pour certaines localités, la liste des sinistres s'allonge, terrifiante. Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le village de l'Abbaye est partiellement détruit en 1833 ; le Lieu perd trente maisons en 1858, puis douze en 1882. Après les incendies de 1866, 1872 et 1900, il ne reste que quelques bâtiments intacts de l'ancien village des Charbonnières et, en octobre 1921, quatre, puis, en avril 1926, deux des plus vieilles maisons du Sentier disparaissaient à leur tour.

Les maisons isolées, où les chances de préservation ont été plus grandes et où les transformations ont été moins nécessaires, nous offrent les types les plus archaïques (fig. 17). Dans les constructions plus récentes ou modernisées, on retrouvera d'ailleurs sans peine les lignes de la maison primitive.

*Orientation.* Les deux vallons parallèles qui constituent la partie habitée de la Vallée de Joux sont orientés du Sud-Ouest au Nord-Est. Leurs versants offrent par conséquent un « droit » et un « revers » dont les conditions d'habitabilité seront très différentes. Dans la combe du Lieu, très étroite, les villages s'allongent en utilisant au mieux le versant ensoleillé exposé au Sud-Est. Les conditions ne sont pas les mêmes dans le val principal qu'occupe le lac de Joux. Là, en effet, c'est au revers que s'adossent la plupart des agglomérations. La plaine marécageuse de l'Orbe d'une part, le lac, bordant de l'autre une falaise à pic, ont empêché la fondation de villages sur le « droit ». Le Sentier et le hameau de Chez-le-Maître ont utilisé les seuls emplacements possibles, sur des dépôts fluvio-glaciaires, au pied de la Côte, à l'abri du joran. Sur le « revers », les larges deltas du Brassus et de la Lyonne, entre deux, les nombreux deltas secondaires formés par les ruisseaux qui sillonnent le flanc de la montagne ont paru si avantageux que la question de leur orien-

tation, au Nord-Ouest, a passé au second plan. L'espace y est d'ailleurs assez large et les flancs de la montagne assez évasés pour permettre une insolation prolongée.

La très grande majorité des maisons rurales a reçu l'orientation la plus rationnelle ; une des longues façades, celle où s'ouvrent les portes, offerte au soleil levant. Au cours de la journée, cette façade restera éclairée jusqu'aux premières heures de l'après-midi, tandis que le pignon tourné au Sud-Ouest profitera encore des derniers rayons (fig 18).

Au contraire de la maison neuchâteloise dont les longs côtés sont à pignon — sauf de rares exceptions au toit dit « maltourné » — la maison de la Vallée de Joux dresse ses pignons sur sa largeur et les deux pans de

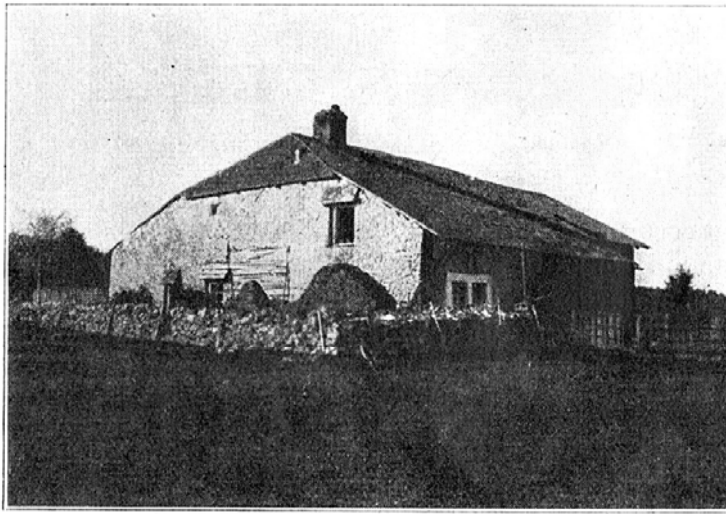


FIG. 17. — VIEILLE MAISON A LA FRASSE, C. DU LIEU (1115 m.).  
Façade au Sud-Ouest. Fenêtres ouvertes postérieurement à la construction.  
Jardin potager à l'abri de la maison.

son toit s'abaissent sur les longs côtés. Ainsi les pignons font face aux ouvertures de la vallée. Nous ne connaissons que deux exceptions — de maisons rurales, naturellement — au Bas-des-Bioux, où des façades à pignon sont orientées au Nord-Ouest.

Afin de préserver la façade à pignon du Sud-Ouest, exposée aux vents humides, des mesures spéciales ont dû être prises. L'aspect des villages est donc fort différent, qu'on provienne du Sud-Ouest, où tous les murs sont pourvus d'un revêtement de « tavillons », ou au contraire du Nord-Est, où les murs sont nus ou bardés de quelques planches.

*Forme et distribution.* Le type le plus simple (fig. 19), un rectangle peu allongé, ne comprend qu'un rez-de-chaussée surmonté d'un vaste toit à deux pans.<sup>1</sup> Très souvent deux pans secondaires s'appuient aux pignons tronqués. La pente du toit n'est pas invariablement la même ;

<sup>1</sup> C'est le type de la maison tripartite comprenant sous le même toit le corps de logis, la grange et l'écurie.

l'angle que font les deux pans s'ouvre de 120° à 140°. Pente faible pour un pays réputé humide. C'est qu'ici les précipitations se font sous forme de neige pendant près de la moitié de l'année et le montagnard ne craint pas cette couverture épaisse qui le protège contre les rigueurs de l'hiver.



FIG. 18. — MAISON AU BAS-DU-CHENIT.

Là où les sources manquent ou sont à faible débit, l'eau du toit est recueillie avec soin dans une citerne. Si la pente du toit était trop rapide, les chéneaux s'engorgeraient et le précieux liquide serait en partie perdu.

Le toit s'abaisse jusqu'à deux mètres du sol pour les maisons limitées au rez-de-chaussée. Il ne dépasse que faiblement (50 cm. environ) les

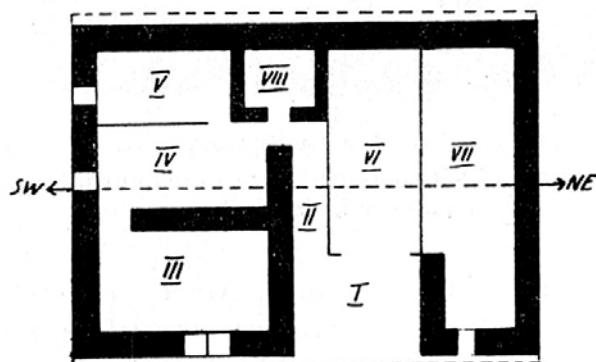


FIG. 19. — PLAN DE MAISON.

- |             |               |               |              |
|-------------|---------------|---------------|--------------|
| I. Neveau.  | II. Corridor. | III. Chambre. | IV. Cuisine. |
| V. Chambre. | VI. Grange.   | VII. Écurie.  | VIII. Cave.  |

murs du côté de l'égout et s'arrête, dans la règle, au ras des pignons, à cause du vent.

Le même toit recouvre un corps de logis et une partie rurale qui occupe à peu près la moitié du rez-de-chaussée et tout l'espace libre sous le toit.

On ne semble pas avoir eu beaucoup de répugnance à établir le corps de logis au Nord-Est plutôt qu'au Sud-Ouest, cependant beaucoup de maisons doivent cette disposition, si peu favorable à l'occupant, au fait que deux bâtiments sont souvent accolés. Les maisons isolées si irration-

nellement distribuées, ont eu peut-être une voisine jadis, détruite depuis lors, ou encore restée toujours à l'état de projet.

Plus la maison est ancienne, plus les fenêtres sont rares et exiguës (fig. 17). Il s'agissait alors de conserver le mieux possible la chaleur provenant de la cuisine, seul local chauffé et chauffable. La façade Sud-Ouest peut même ne point avoir d'ouvertures. Si elle possède des fenêtres, chacune est surmontée d'un petit auvent protecteur. Quelquefois, dans des constructions plus récentes, un auvent barrant toute la façade protège

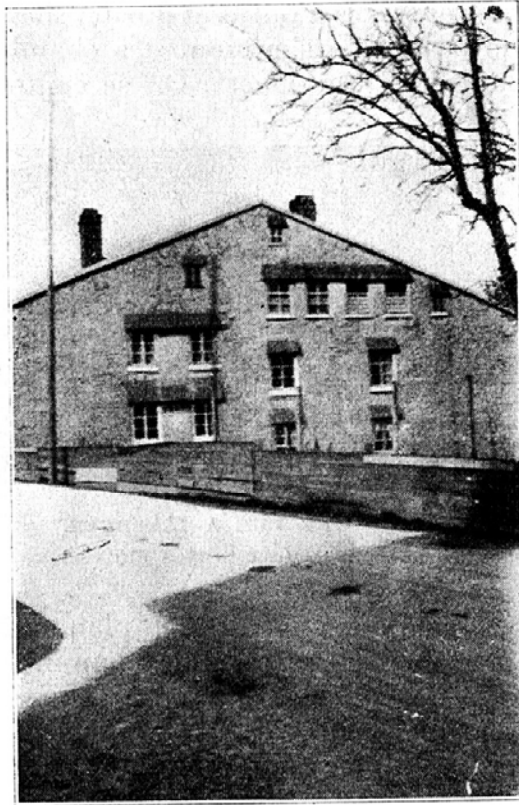


FIG. 20. — CHEZ-LE-MAITRE.  
Pignon Sud-Ouest d'une maison double.  
Auvents et revêtement en tavillons.

un alignement de fenêtres (fig. 20). Normalement, c'est la façade Sud-Est qui a le plus d'ouvertures, mais dans les villages, il est entendu que les maisons du côté oriental de la rue intervertissent leurs façades. Les fenêtres ne sont pas protégées extérieurement par des contrevents, elles sont, par contre, munies de deux châssis à vitres qui les rendent plus étanches et l'on fait parfois usage de volets intérieurs. Le corps de logis est séparé de la partie rurale par un corridor étroit dont la porte voisine avec celle de la grange. Le rez-de-chaussée comprend trois ou quatre locaux. Au centre s'ouvre la cuisine, jadis sans fenêtre, éclairée uniquement par la grande cheminée « burgonde » aux volets mobiles.

L'observateur attentif qu'était Goethe a décrit cette pièce dans ses

« Briefe aus der Schweiz ». <sup>1</sup> « Par sa distribution intérieure, écrit-il, cette maison ne se distingue en rien des autres, sauf que la grande pièce centrale sert à la fois de cuisine, de salle et de vestibule et que de là on passe dans les autres pièces du rez-de-chaussée, ou, par un escalier, à celles de l'étage. Sur l'un des côtés, de grandes dalles formaient un foyer et la fumée s'engouffrait sous un large manteau de cheminée aux planches solidement et proprement assemblées. Dans un coin se trouvaient les portes des fours. <sup>2</sup> Le plancher était de bois, sauf un petit espace qui était pavé, vers la fenêtre, autour de l'évier. Tout autour, jusque sur les solives, s'alignaient toutes sortes d'outils et d'ustensiles bien entretenus ».

De chaque côté de la cuisine s'ouvrent des chambres prenant jour, l'une au Sud-Est, l'autre au Sud-Ouest. On se contentait autrefois de



FIG. 21. — UNE RUE A L'ABBAYE.  
Granges et écuries aux portes cintrées.

chauffer la pièce principale au moyen d'une plaque de fonte encastrée dans le mur, derrière le foyer. <sup>3</sup> La seconde chambre n'était qu'un réduit mal éclairé servant de cave si la maison n'en possédait pas d'autre.

L'étage, rendu habitable plus tard, reproduit la distribution du rez-de-chaussée ou ne forme qu'une seule pièce, au-dessus de la cuisine, la « salle ».

A côté de la porte du corridor, étroite et rectangulaire, s'ouvre la grande porte de grange qu'un cintre élégant — destiné à faciliter l'entrée des chars de foin — peut rendre plus imposante (fig. 21). Par rapport au corridor et à l'écurie, le niveau du plancher de la grange est parfois relevé de trente à quarante centimètres. Elle est ainsi mieux à l'abri de l'humidité, mais les chars doivent franchir ce pas par un plan incliné. Dans ce pays d'élevage et de production laitière, la grange fourragère est la partie essentielle du bâtiment. Elle n'est jamais trop grande pour contenir le foin et la paille nécessaires à une longue stabulation. On entasse la récolte dans les combles, sur le plafond de la grange (les ébauchés),

<sup>1</sup> Lettre écrite de Genève, le 27 octobre 1799.

<sup>2</sup> Certaines maisons avaient des fours particuliers s'ouvrant sur la cuisine, mais le plus grand nombre des habitants cuisaient à un four commun à plusieurs ménages.

<sup>3</sup> Ces plaques (platines) provenaient le plus souvent des fonderies de Morez ou du Bois-d'Amont. Elles laissaient vacante la plus grande partie de l'épaisseur du mur, « la cavette », où se blottissaient les vieillards.

ainsi qu'au-dessus de l'écurie (le solier). Bien abrités sous la neige et le foin, l'homme et son bétail peuvent braver les hivers les plus rudes.

L'écurie, étroit boyau, occupe toute la largeur du bâtiment, à l'opposé du corps de logis. On y loge indistinctement, côte à côte, sur un seul rang, tous les animaux. C'est un local bas et peu éclairé. L'alimentation du bétail se fait par des trappes s'ouvrant sur le bas de la grange utilisé comme remise. Le tas de fumier est à quelques pas de l'écurie, si possible au Nord et à l'ombre.

La façade principale est rarement constituée par un mur continu.<sup>1</sup> La grange-remise étant entièrement en bois et construite quelque peu en

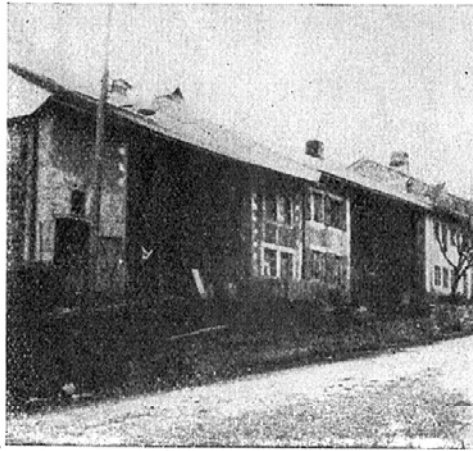


FIG. 22. — RUE AU SÉCHEY.

retrait, elle laisse à l'abri du toit un espace libre, le « neveau », dont on saisit l'utilité dans un pays aux pluies fréquentes et aux chutes de neige si abondantes (fig. 22). On y est à l'aise pour soigner le bétail, réparer les outils, préparer la provision de bois et pour y jouir des moments de repos. C'est l'atelier du boisselier qui y a son « banchet ».<sup>2</sup> Parfois, le neveau est muni d'une paroi mobile qu'on fait disparaître en été.

Après avoir logé le foin, il faut songer à mettre à l'abri une énorme provision de bois, car on chauffe régulièrement pendant sept à huit mois et il n'est pas de mois dans l'année où il ne faille faire du feu. A cela s'ajoute la consommation quotidienne du bois de cuisine. Le local destiné à abriter le bois est le « soleret », construit sous le toit en prolongement du plafond de l'écurie (solier) et s'étendant jusqu'au-dessus du neveau. Si la place manque, on n'y loge que le hêtre et l'on entasse le sapin devant la façade du corps de logis, jusqu'au toit, en encadrant les fenêtres. Au début de l'hiver, la provision à brûler est mise à l'abri, à l'intérieur.

La maison isolée est loin d'être le type le plus fréquent. Dans les villages, et même dans les plus petites agglomérations, les maisons sont géné-

<sup>1</sup> A l'Abbaye, plusieurs maisons ont une façade en mur continu avec porte cintrée s'ouvrant sur un espace fermé qui rappelle le « devant l'huis » du Jura bernois et neuchâtois. De là, une porte donne accès à la grange et une autre au logis.

<sup>2</sup> Banc d'âne.

ralement accolées et utilisent de cette manière un mur commun, rarement poussé jusqu'au faite, par économie. C'est la cause de ces terribles désastres par le feu qui, éclatant à l'extrémité d'une rangée de maisons, bondit en quelques instants à l'autre bout, par-dessous le toit, comme dans une cheminée (fig. 23).

Quand deux maisons sont juxtaposées, c'est le plus souvent par les écuries dont le mur devient mitoyen, soit aussi sur toute leur longueur ; dans ce cas, les deux égouts du toit abritent chacun une habitation et les pignons sont partagés. Mais le groupement le plus original est celui de la maison quadruple (fig. 24). De loin, on croit avoir affaire à un bâti-

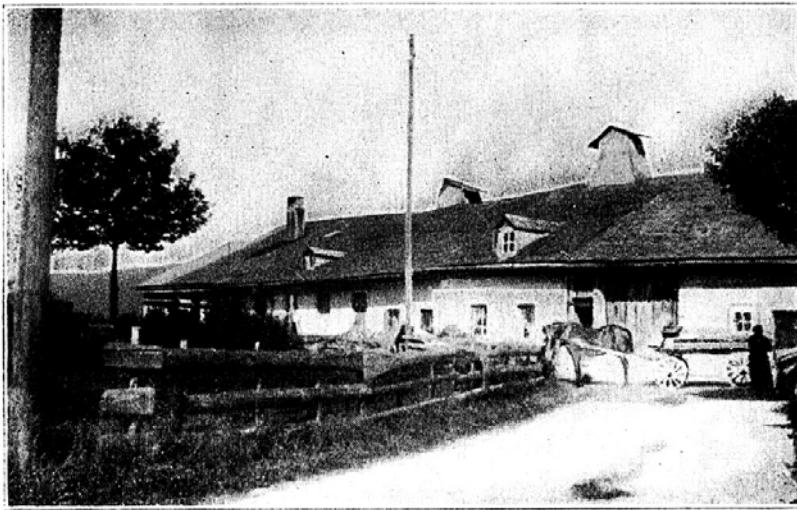


FIG. 23. — VIEILLES MAISONS AU BRASSUS.

ment de belle apparence, mais on remarque bientôt, en se rapprochant, la dissymétrie des fenêtres et l'emploi de matériaux variés qui trahissent quatre propriétaires différents. Dans ce dispositif, les corps de logis occupent les quatre angles et les quatre écuries se touchent, au centre. C'est, semble-t-il, par économie qu'on en est venu à bâtir ainsi. Il a fallu évidemment des raisons sérieuses pour pousser quatre chefs de famille à bâtir ensemble et à s'imposer à chacun ce voisinage et de telles servitudes. N'était-ce que pour échapper à l'impôt qui ne frappait que les toits à « frêtes », c'est-à-dire à deux pans ? Peut-être, mais nous pensons que les incendies ne doivent pas être étrangers à cette curieuse juxtaposition de quatre habitations et de leurs dépendances. On s'explique sans peine que, jetés à la rue par un incendie qui a détruit le plus clair de leurs biens, quatre pères de famille s'unissent pour relever leur demeure avec le moins de frais possible.<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Les maisons quadruples n'ont pu être édifiées que d'un commun accord et ensemble. Il n'en est pas de même pour celles qui sont simplement soudées bout à bout. On peut supposer qu'une première maison étant bâtie, d'autres sont venues s'y appuyer, ou même qu'il n'y a été fait qu'une adjonction sous forme d'un nouveau corps de logis ou, au contraire, sous forme de grange et écurie. Ainsi s'expliquerait que les maisons soient tantôt soudées par l'écurie, tantôt par l'habitation. Des partages successifs ont pu modifier

Souvent, par suite de remaniements postérieurs, les diverses parties de ces immeubles jurent entre elles et ne contribuent pas à embellir le paysage.

*Matériaux.* Les premiers historiens de la Vallée ont accrédité la légende d'édifices primitifs construits uniquement en bois. Or, rien ne permet de soutenir une telle affirmation, car, si la tradition se loge quelque part, c'est bien dans l'art de bâtir. Le pays est habité depuis trop peu de temps pour qu'une évolution aussi rapide ait pu se produire. On

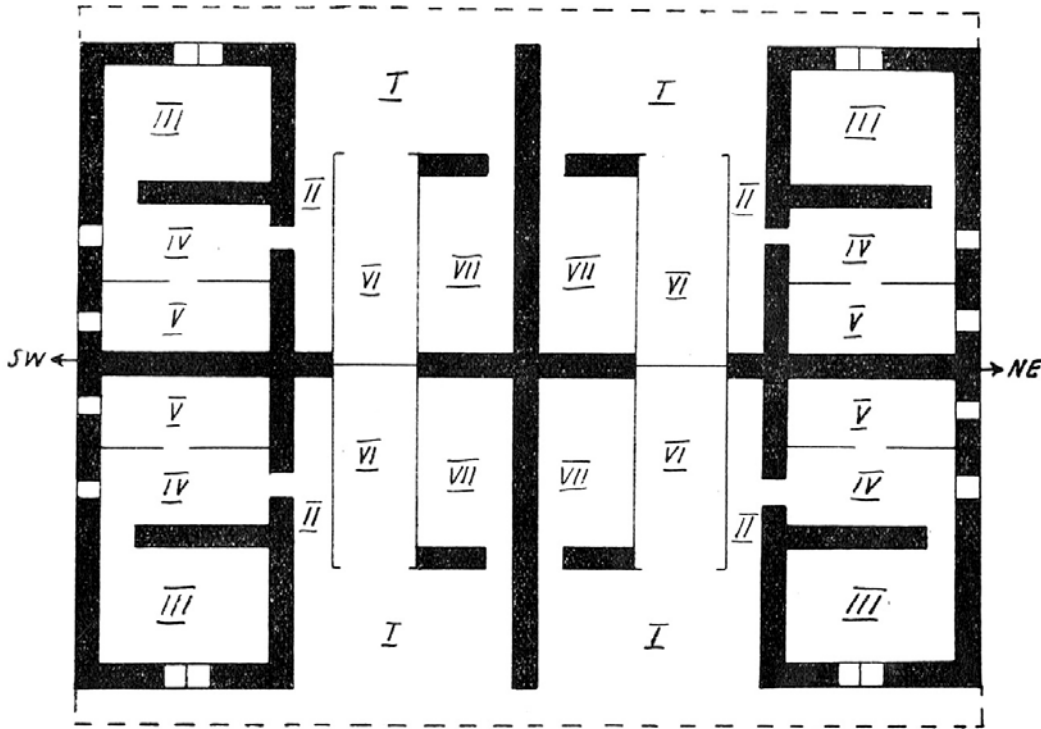


FIG. 24. — PLAN DE MAISON QUADRUPLE.

I. Neveau. II. Corridor. III. Chambre. IV. Cuisine. V. Chambre. VI. Grange. VII. Écurie.

ne saurait, d'autre part, fixer à une date quelconque cette transformation capitale des édifices. Il est beaucoup plus probable que la maison primitive, comme la maison actuelle, a été bâtie à l'aide du bois et de la pierre.<sup>1</sup>

S'il n'y a pas de carrières très anciennes, c'est que les murs des bâti-

la distribution intérieure. Nous n'en voulons pour preuve que le texte suivant : Les fils de feu Claude Piguet : Isaac, Jacob et David, déclarent se partager leurs biens comme suit :

« Est advenu à Isaac trois rangs soit coubles de leur vieille mayson, qui sont au milieu. Et demeurera le rang devers vent, qui contient la cuisine, poisle et estage contigu, au dict Jacob Piguet. Et le chésal du four qui est devant dicte mayson, ainsi qu'un chemin pour aler à la fontaine. Et les rangs neufs, qui sont advenus au dict David, demeureront devers bise, en ce que chacung ait son aysance endroit de soy... » (Acte de 1613 ou 1615, cité par P.-A. GOLAY (49), p. 271 et 274.)

<sup>1</sup> Partout où la maison primitive a été construite en bois, si la forêt s'est maintenue, le mode de construction est resté le même (Préalpes). La construction en bois suppose dans la règle la subdivision de la maison en locaux indépendants, or la Vallée de Joux ne connaît pas et n'a jamais connu d'autre maison que celle que nous décrivons.



ments les plus vieux sont formés de cailloux de tous calibres, prélevés sur les moraines et cimentés à la chaux.

Le choix de ces matériaux a eu pour conséquence la création de murs épais dans lesquels sont encastrées les poutres formant les parois de la grange et celles qui soutiennent les superstructures.<sup>1</sup> La pierre de taille dont l'exploitation et le travail sont tout un art n'a été utilisée que plus tard, tout d'abord sous forme de parements de fenêtres et de portes et comme pierres d'angle.

Jadis, les toitures et les revêtements des parois Sud-Ouest étaient, sans exception, constitués par les « tavillons » ou « ancelles », planchettes rectangulaires, taillées à la main, épaisses de quelques millimètres, longues de 30 cm. et larges de 7 à 10 cm. Comme dans le reste du canton



FIG. 25. — A L'ABBAYE.

Maison rurale transformée. Écurie remplacée par un poulailler. Toit recouvert de tôle et muni d'une barre de bois pour éviter le glissement de la neige.

de Vaud, la loi sur l'assurance obligatoire contre l'incendie a amené de profondes modifications dans l'emploi des matériaux combustibles. La loi n'autorise plus que les réparations aux anciens toits et la tôle ondulée est devenue la couverture généralement employée. Légère, elle s'adapte sans autre à la toiture ancienne qui subsiste sous ce revêtement, tandis que l'emploi de la tuile ou de l'ardoise, plus lourdes, nécessitent la réfection complète de la poutraison (fig. 25).

*Transformations.* Les grandes lignes de la maison rurale sont restées inchangées jusqu'à notre époque. Mais, au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle surtout, le développement de l'industrie horlogère en a modifié bien des détails. Cette industrie s'exerçant à domicile, l'ouvrier-paysan a cherché plus de lumière pour son petit établi. Les fenêtres ont été agrandies, très souvent accolées. Le rez-de-chaussée devenant insuffisant, on aménagea le premier étage. Comme l'ouvrier travaillait assis, près de la fenêtre, il fallut donc aussi améliorer les conditions du chauffage. A la cuisine, le foyer a disparu, remplacé par le fourneau-potager, et le man-

<sup>1</sup> Le toit est supporté à l'intérieur par des piliers de bois alignés en plusieurs rangées sur lesquelles se fixent les cloisons séparant le corridor de la grange et la grange de l'écurie.

teau de la cheminée, sans utilité désormais, fait place nette. Dans la chambre, devenue atelier, un poêle de fonte répand sa chaleur.

La plupart des maisons encore debout datent de cette époque où l'activité des habitants était partagée entre l'industrie et l'agriculture. Avec la concentration du travail dans les usines, on assiste, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à de nouvelles transformations. Le type du paysan-horloger se fait rare. Il faut être l'un ou l'autre. L'habitation est à son tour influencée par les nouvelles conditions de vie. Ceux qui passent à l'industrie modifient la partie rurale de leur bâtiment. A la place de la grange et de l'écurie, ils créent des ateliers, des dépôts. A l'étage s'ouvrent des appartements et des ateliers. Un second étage s'ajoute parfois au premier ; la maison s'achemine vers le type citadin.<sup>1</sup>

Quant à la maison demeurée rurale, elle subit à son tour un contre-coup. Son propriétaire devenu paysan uniquement doit augmenter son domaine s'il prétend en vivre. Il lui faut alors des terres qu'il achète ou qu'il loue et des locaux assez vastes pour loger ses récoltes et son troupeau agrandi. Il construit donc une annexe, une grange à pont, sur le modèle de celles de la plaine et double ses écuries.<sup>2</sup>

Ainsi, la maison, de type unique à l'origine, s'est adaptée aux destinations diverses qu'on lui a peu à peu imposées, puis, sous la contrainte moderne, elle est devenue soit rurale, soit citadine.

La maison citadine n'offre qu'un intérêt géographique bien relatif. Elle est moins soumise que la maison rurale aux lois du milieu, mais n'y échappe pas absolument. Elle offre aussi cette nudité extérieure, cette absence de tout saillant, qui lui sont imposées par le climat. Sa façade exposée au Sud-Ouest est le plus souvent protégée par un revêtement de tôle ou d'éternit. Son avant-toit s'abaisse le moins possible pour ne pas donner prise au vent. Si le « neveau » qui évite l'amoncellement de la neige devant la porte d'entrée a disparu, on l'a remplacé, pour ainsi dire, par son contraire, un porche ou un tambour qui remplissent le même rôle.

On ne peut dire que la maison citadine soit belle. Ce qui lui manque surtout, c'est le cachet. Elle pourrait se trouver partout, dans toutes les banlieues. Elle n'a rien de local. Il ne faut pas oublier que la plupart de ces maisons ont été bâties en hâte, à la suite d'incendies, ou pour répondre à la pénurie de logements causée par les progrès de l'industrie. Elles ont été construites par des étrangers, Italiens pour la plupart, qui ont dû s'en tirer de la manière la plus économique.

Telle qu'elle est, la maison citadine manque d'originalité. On ne peut en dire autant de la maison rurale pure ou mixte. Toutefois, elle ne plaît guère aux étrangers qui lui opposent volontiers l'opulence des fermes de

<sup>1</sup> Dans les communes de l'Abbaye et du Lieu, restées plus agricoles, on compte une moyenne de 1,4 ménage par maison habitée, tandis qu'au Chenit l'industrie a créé la maison locative. On y compte une moyenne de deux ménages par maison habitée.

<sup>2</sup> Le pont de grange qui facilite l'introduction des récoltes fourragères, surtout si la maison est bâtie à flanc de coteau, est d'introduction toute récente. Cette absence est d'autant plus curieuse que du Bois-d'Amont aux Rousses les maisons rurales possèdent des ponts de grange qui s'ouvrent sur la façade à pignon, orientée soit au Nord-Est, soit au Sud-Ouest, soit encore sur l'un et l'autre côté si la maison est double.

la plaine et la rusticité élégante des chalets alpestres. C'est une maison d'aspect bourru, faite pour un rude climat. Partout où elle a pu demeurer fidèle à sa destination première, l'exploitation du sol, on la trouvera en harmonie avec le pays environnant. Le gris-argent des « tavillons », même le gris-blanchâtre de la tôle, tachent agréablement la verdure des prés. Mais elle ne s'est pas adaptée partout avec le même bonheur aux multiples destinations qu'on lui a imposées.

Proprette, simple, elle donne idée de la modeste aisance qui règne dans le pays. La situation du propriétaire ou son goût ne se traduisent guère à l'extérieur que par le bon état d'entretien. L'âpreté du climat bannit tout luxe extérieur, mais grande est la surprise du voyageur qui avait cru pouvoir juger la maison avant d'en franchir le seuil.